

Résumé



Un livre est un livre / Ou : le long chemin de la réglementation juridique pour les livres électroniques dans les bibliothèques (Barbara Schleihaugen)

(pp. 96 – 101)

Les bibliothèques assurent le droit fondamental de s'informer à partir de sources librement accessibles. Elles contribuent ainsi également à la participation sociale et l'égalité des chances dans le monde numérique. En tant que partenaires non commerciaux de l'éducation, la culture et la science, les bibliothèques font partie des services publics de base. Quelles prestations appartiennent aux services publics numériques est actuellement en discussion. Une chose est évidente pour les bibliothèques : elles remplissent leur mission sociétale de permettre à tous l'accès au savoir du monde, entre autre par les médias numériques que l'on peut par conséquent emprunter dans les bibliothèques depuis près de 15 ans.

Contrairement au secteur de la presse écrite où les auteurs, les maisons d'édition, les librairies et les bibliothèques coexistent dans un écosystème et se soutiennent mutuellement, les auteurs et les maisons d'édition considèrent les offres numériques comme une menace et craignent que le prêt de livres électroniques dans les bibliothèques aient une influence sur leur vente. Ils défendent vivement leur pratique jusque-là appliquée de licences dont ils peuvent eux-mêmes contrôler le moment précis de l'offre et des conditions. L'objectif est de protéger le marché des livres. Les usagers des bibliothèques sont cependant privés d'un grand nombre de nouvelles publications sur le marché des livres électroniques dont la période de blocage peut se comporter jusqu'à 12 mois.

D'un point de vue législatif, les livres et livres électroniques sont déjà à niveau égal en ce qui concerne le prix unique du livre et la TVA réduite. Depuis 10 ans, l'Association allemande des bibliothèques (*Deutscher Bibliotheksverband – dbv*) réclame également l'égalité des prêts de livres imprimés et électroniques. À partir de leur propres critères, les bibliothèques doivent aussi pouvoir sélectionner les livres électroniques, leur accorder des licences et les prêter dès leurs parutions.

Oser plus de progrès – aussi pour les bibliothèques ! / Les promesses du nouveau gouvernement fédéral en matière de politique des bibliothèques et la manière dont elles doivent être mises en œuvre (Jacqueline Breidlid)

(pp. 110 – 114)

Selon la devise « Oser plus de progrès », le programme du nouveau gouvernement fédéral contient un nombre de projets touchant également les bibliothèques : une « culture avec tous », des conditions-cadres équitables pour le prêt de livres électroniques, des ouvertures le dimanche, une consolidation de la bibliothèque comme « troisième lieu » et un droit d'auteur plus favorable à la science. En tant qu'espaces de culture et de rencontres accessibles à tous, en tant que lieux de formation et en tant que multiplicateurs de la durabilité, les bibliothèques contribuent considérablement à l'équité en matière d'éducation et à une société ouverte et inclusive. Pour pouvoir accepter ce rôle pleinement, les projets du gouvernement fédéral doivent maintenant être mis en œuvre rapidement.

L'engagement explicite du nouveau gouvernement fédéral de créer des conditions-cadres équitables pour le prêt de livres électroniques fût applaudi par l'Association allemande des bibliothèques (*Deutscher Bibliotheksverband – dbv*). Un vide juridique empêche actuellement les bibliothèques de prêter un grand nombre de livres électroniques pour lesquels ils existe un temps d'attente de jusqu'à un an après la parution. Pour le moment, les bibliothèques ne peuvent ainsi que partiellement remplir leur mission de base dans le monde numérique qui est de promouvoir l'accès aux informations de bases pour tous citoyens.

Selon le point de vue de la *dbv*, il manquerait pour la réalisation du projet concernant les conditions-cadres équitables pour le prêt de livres électroniques une base juridique permettant aux bibliothèques de sélectionner des livres électroniques parmi toutes les offres sur le marché dès leur parution et d'acquiescer des licences de prêts à des conditions correctes. Une base juridique ayant l'objectif de permettre aux bibliothèques l'accès aux nouveautés en matière de livres électroniques doit enfin être adoptée sous forme de loi.

Robots, écoutez ! – Lire à voix haute 4.0 / Comment la bibliothèque municipale de Francfort-sur-le-Main et l'école technique de Wildau encouragent les enfants à la lecture à voix haute et récoltent le prix allemand de la lecture 2021 (Sabine Prasch)

(pp. 124 – 127)

Les formats numériques constituent aujourd'hui une partie intégrante de l'offre d'événements de nombreuses bibliothèques. La bibliothèque municipale de Francfort-sur-le-Main se consacre ainsi de plus en plus aux possibilités offertes par la robotique, le codage etc. Elle connaît un succès particulier concernant la fusion de la technologie robotique et de l'encouragement à la lecture. Le format « Robots, écoutez ! – Lire à voix haute 4.0 » a été conçu et concrétisé dans une étroite coopération avec l'école technique de Wildau et reçut le prix allemand de la lecture en 2021.

Ces dernières années, la bibliothèque municipale de Francfort-sur-le-Main a développé plusieurs nouveaux formats tout autour des thèmes numériques, électroniques et des matières STIM. Le signal de départ fût l'élaboration du domaine « services numériques ». Elfriede Ludwig, responsable de ce domaine, met l'accent sur la transmission de connaissances numériques. Depuis 2019, elles initie de nouveaux projets en recherchant la coopération avec des partenaires qualifiés comme « TechnoTHEK », une sorte d'atelier avec des kits de constructions techniques qui a été réalisé avec l'aide de « l'Association des ingénieurs allemands (VDI) », ou encore des séminaires autour du code arduino en coopération avec l'université de sciences appliquées de Darmstadt. Des robots éducatifs, le robot de manipulation « Dobot » qui démontre les possibilités d'utilisation de robots dans l'industrie tout comme le robot humanoïde Ada, un robot Nao, soutiennent la bibliothèque municipale dans sa mission d'éducation.

Traduit par Marie Brücker